

Rapport de la Présidente

Séance publique du
jeudi 21 décembre 2017

10^{ème} Commission
N°CD-2017-7-10-2

Service instructeur

DSOL - Service insertion et développement local

Service consulté

COMMUNICATION SUR LA POLITIQUE RSA

Résumé : La politique d'insertion portant sur le revenu de Solidarité active (rSa) repose sur une construction particulièrement complexe devant articuler de multiples composants (17 378 foyers allocataires aux profils très divers, de nombreux partenariats institutionnels et associatifs, des réalités locales contrastées, un système de gestion lourd). Elle est avant tout fortement dépendante de la situation socio-économique du territoire et de l'emploi, et pèse de manière significative sur les finances de la collectivité (près de 92 M€ en 2017 dont près de 50 % non compensés par l'Etat).

L'objet du présent rapport est de présenter un tour d'horizon des actions entreprises par le Département dans le cadre de cette politique et qui portent leurs fruits :

- l'activation de leviers innovants (le dispositif rSa & bénévolat, la politique du juste droit et le soutien au monde de l'entreprise) ;
- le maintien des leviers traditionnels (l'accompagnement des bénéficiaires du rSa et le recours aux emplois aidés).

CONTEXTE

17 378 foyers touchaient le rSa en octobre (soit 33 000 personnes couvertes par le dispositif), pour une dépense d'allocation estimée à 92 M€ à la fin de l'année 2017. Même si la situation reste fragile, l'ensemble des indicateurs rSa démontre une amélioration depuis 2 ans dans le Haut-Rhin :

- Après une augmentation massive du nombre de foyers allocataires de 2011 à 2015 (+27 %), le Haut-Rhin enregistre une baisse conséquente du nombre de foyers allocataires depuis janvier 2016 (-14 % passant de 20 200 à 17 378).
- Si le Haut-Rhin a supporté une forte hausse de la dépense d'allocation entre 2011 et 2015 (+37,6 %), il connaît désormais une diminution prévisionnelle de -4 % au global sur les deux dernières années.

Comparativement aux données nationales, le Haut-Rhin constate donc une baisse de la dépense d'allocation rSa de -1,8 % en 2016 (tendance qui se confirme également en 2017) alors que la moyenne des Départements fait face à une hausse de +3,8 % (source ODAS).

Au niveau de l'emploi, les derniers indicateurs disponibles montrent aussi une légère embellie de la situation économique :

- Un taux de chômage en diminution dans le Haut-Rhin (passé de 9,8 % au 1^{er} trimestre 2016 à 9 % au 2^{ème} trimestre 2017, soit une baisse de -0,8 point) et une augmentation du nombre d'offres d'emplois déposées par les employeurs (+7,6 % pour le Haut-Rhin d'août 2016 à août 2017).
- Un frémissement des reprises d'activités des bénéficiaires du rSa constaté par les acteurs locaux sur l'accompagnement et une mobilisation pour l'emploi dans l'industrie et notamment Peugeot (et sous-traitants) par les services du Département et leurs partenaires.

Cette embellie demeure fragile puisque l'actualité récente montre une légère hausse du chômage en cette fin d'année.

L'ensemble des initiatives départementales et leur diversité ont produit des effets positifs et permettent de contenir la dépense d'allocation rSa à hauteur de 92 M€ en 2017 (94,4 M€ en 2016 et 96,2 M€ en 2015).

I. DES LEVIERS INNOVANTS ET DIVERSIFIES pour répondre à la complexité de la politique rSa

1. rSa & BENEVOLAT : un nouveau dispositif d'insertion des allocataires du rSa en plein déploiement pour renouer avec la confiance.

Le dispositif rSa & Bénévolat a été mis en œuvre en 2017. Initié par le Conseil départemental, il est le résultat d'une large concertation qui a mobilisé 300 personnes au total, des dizaines d'allocataires rSa, des responsables associatifs, des professionnels de l'insertion, des élus.

Cette réflexion qui s'est voulue résolument collective a permis la construction d'un dispositif sur-mesure, simple à mettre en œuvre par les partenaires et prenant en compte la situation personnelle de chaque allocataire du rSa.

Conçu comme un levier complémentaire d'insertion il s'appuie sur des supports facilitant son appropriation par tous :

- Un site web pour se renseigner, trouver des offres et des outils clés en main (plaquettes, conventions, etc.), avoir accès à l'ensemble des adresses des structures associatives haut-rhinoises et permettre aux partenaires de proposer des offres de missions de bénévolat.
- Un nouveau modèle de Contrat d'Engagements Réciproques (CER) concerté et construit avec les professionnels de terrain et les allocataires.

À travers cette démarche innovante, le Conseil départemental a souhaité valoriser l'activité (le A de rSa), rompre l'isolement de celles et ceux qui sont les plus éloignés du travail, casser les préjugés et favoriser le retour à l'emploi du plus grand nombre.

Toutes les associations, structures publiques ou collectivités locales sont également concernées par cette nouvelle démarche. En proposant des offres de missions de bénévolat, elles permettent aux allocataires du rSa de mettre leurs compétences et leurs talents au service des autres, de favoriser leur épanouissement personnel et de réussir leur insertion professionnelle.

Les résultats sont prometteurs :

- 780 offres de missions bénévolat ont été déposées sur le site internet « benevolat.haut-rhin.fr » créé par les services départementaux dans le cadre de ce dispositif. Elles sont riches et diversifiées : sport, aide à la personne, loisir, périscolaire, culture, environnement... En contribuant à la bonne marche du dispositif, les associations, les mairies, les administrations publiques, les institutions donnent tout son sens à une démarche positive, qui valorise le bénévolat, utile aux allocataires du rSa mais aussi au bien commun et à la vitalité de nos territoires. 123 structures ont déposé des offres, preuve du dynamisme et de l'adhésion du tissu associatif haut-rhinois.

- 500 Contrats d'Engagements Réciproques (CER) avec bénévolat ont été établis en 5 mois, signe d'une forte adhésion des allocataires. Cet engagement est librement consenti, personnalisé et prend en compte les situations de chaque personne. Les effets positifs sont nombreux et les actions de bénévolat ont déjà conduit au retour à l'emploi pour certains allocataires.

Le dispositif rSa & BENEVOLAT s'installe progressivement par un travail de terrain, quotidien, de proximité et bienveillant basé sur l'écoute des besoins des utilisateurs. On constate aujourd'hui l'appropriation de ce nouveau dispositif **gagnant-gagnant** par tous les acteurs (allocataires, référents, structures associatives et publiques).

En 2018, des actions complémentaires viendront renforcer le dispositif par l'activation des groupes de pairs en développant l'entraide entre allocataires dans la recherche d'actions bénévoles, mais aussi en construisant des outils pour valoriser les acquis de l'expérience bénévole afin de favoriser l'accès à la formation qualifiante et à l'emploi.

Cette dynamique qui repose sur le principe « Être actif, c'est positif ! » s'avère une réussite en tous points. Elle constitue un vecteur de promotion de la citoyenneté et de l'engagement, valeurs qui sous-tendent l'action du Département et qui sont au cœur de nos orientations.

2. LA POLITIQUE DU JUSTE DROIT : une action globale indispensable pour maîtriser tous les segments du dispositif rSa

Cette politique repose sur 4 types de contrôles :

- Des contrôles à l'entrée : des plateformes d'instruction du rSa ont été mises en place dans les deux Espaces Insertion Nord et Sud pour capter 75 % des nouvelles demandes et contrôler à cette occasion la production de justificatifs de situation.
- Des contrôles tout au long du parcours d'insertion (sanctions et recours) : ils permettent de vérifier le respect des démarches effectives d'insertion et reposent sur des refus ou des remises gracieuses en cas de situations non légitimes.
- Des contrôles a posteriori par la mission de coordination des contrôles et lutte contre la fraude : sont par ailleurs menées des vérifications sur pièces de la réalité des situations ou de leur actualisation.
- Des contrôles sur place au domicile des usagers sollicités auprès de la CAF et réalisés par des contrôleurs assermentés, qui s'inscrivent de manière cohérente dans le partenariat de longue date avec cet organisme.

Les effets sont multiples et très positifs :

- Les résultats financiers sont conséquents puisque l'on note 3,98 M€ d'économie en 2016 et une économie estimée à près de 4 M€ au titre de l'année 2017.
- Est constatée également une amélioration importante du processus interne de gestion avec une optimisation des outils de pilotage conduisant à un dispositif rSa efficient. En effet, les contrôles s'effectuent sur tous les segments du parcours de l'allocataire et l'allocation versée concerne uniquement les bénéficiaires du rSa qui y ont droit.
- Enfin, le « juste droit » touche directement les allocataires et constitue une véritable plus-value pour eux :
 - Les plateformes d'instruction et d'orientation permettent une prise en charge personnalisée des allocataires et une intervention rapide si nécessaire pour éviter la dégradation de leur situation sociale.
 - De même, ces contrôles permettent régulièrement de renouer avec les bénéficiaires du rSa qui seraient « perdus de vue » pour les accompagner à nouveau dans le cadre du parcours d'insertion.

Cette politique globale, initiée il y a deux ans, intervient sur le triptyque « finances, gestion et allocataire ». Elle allie à la fois une gestion rigoureuse et responsable des deniers publics et une amélioration de la prise en charge de la personne.

En 2018, il s'agira d'inscrire cette politique vertueuse dans la continuité.

3. L'EMPLOI, UNE EXIGENCE ABSOLUE POUR LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

La collectivité se doit d'avoir un rôle moteur et de l'exercer à travers toutes ses compétences en matière d'insertion professionnelle. Dans ce cadre, un certain nombre d'initiatives ont déjà vu le jour en 2017 :

- Profitant du lancement d'une campagne de recrutement de Peugeot, le Département a développé des partenariats spécifiques autour de l'emploi avec les agences d'intérim, Pôle emploi et les acteurs de l'accompagnement des bénéficiaires du rSa (préparation aux tests, remise en forme physique et mentale, confiance en soi, recrutement par simulation, atelier numérique...). Ainsi, plus de 50 allocataires ont déjà été embauchés et d'autres recrutements sont en cours, notamment, chez les sous-traitants.
- Le Département a fortement mobilisé l'ensemble des référents ainsi que les conseillers Pôle Emploi notamment pour repérer les profils correspondant aux besoins des entreprises et favoriser les liens directs et opérationnels.
- Pour permettre de faire profiter les bénéficiaires du rSa de toutes les opportunités qui se présentent, l'appel à projets 2018 pour la mise en œuvre de la politique départementale d'insertion prévoit :
 - une nouvelle proposition dédiée à des actions de mobilisation intensives et préalable à l'embauche,
 - de proposer pendant les premiers 6 mois d'accès au poste de travail un suivi du bénéficiaire du rSa pour «sécuriser» sa prise de fonction, traiter les éventuels problèmes connexes (logement, mobilité, familiaux...) et prévenir les facteurs potentiels d'échec.

Les perspectives 2018 sont nombreuses ;

- Renforcer le partenariat avec le monde économique, par l'intermédiaire de l'ADIRA pour favoriser le rapprochement le plus en amont possible des demandeurs et offreurs d'emploi, notamment dans le cadre de projets d'implantation d'entreprises et des perspectives potentielles d'emploi sur l'Alsace.
- Co-construire une offre de service avec les entreprises elles-mêmes, rencontrer les DRH du club « Carrière Alsace », mettre à disposition des entreprises un numéro unique pour répondre à leurs besoins.
- Travailler la question de la mobilité qui est un véritable frein à l'emploi (offre de co-voiturage ...).
- Organiser des rencontres ad hoc (ex : job dating) pour rapprocher l'offre et la demande.
- Assurer, pendant les 6 premiers mois de la reprise d'emploi, un accompagnement des bénéficiaires du rSa.

Il s'agit de concevoir, collectivement, des solutions pour dynamiser l'attractivité et la vitalité de nos territoires en permettant à tous les Haut-Rhinois et particulièrement aux plus fragiles d'améliorer leur situation socio-économique.

Plus globalement, le Département activera d'autres leviers pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, notamment la promotion des services civiques ainsi que l'accès à l'apprentissage des mineurs non accompagnés.

II. LE MAINTIEN DE L'ACTIVATION DES LEVIERS CLASSIQUES

1. L'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA

Chaque année, le Département investit plus de 5 M€ pour financer 61 structures (dont les Structures d'Insertion par l'Activité Economique - SIAE) qui portent 81 actions via un appel à projets annuel avec des réponses de proximité permettant de couvrir l'ensemble du territoire haut-rhinois et de tenir compte des réalités locales.

4 types d'accompagnement sont proposés aux bénéficiaires du rSa, du social à l'emploi, en fonction de leurs besoins et situations.

Par ailleurs, la collectivité bénéficie d'une subvention globale de FSE (800 000 € de recettes annuelles) permettant de renforcer les moyens en matière d'accompagnement.

Elle active également des partenariats majeurs et nécessaires à une bonne articulation (Pôle emploi, MEF/PLIE, DIRECCTE principalement) pour favoriser l'accès vers l'emploi des bénéficiaires du rSa.

Au titre des résultats 2016, on relève :

- 17 264 bénéficiaires du rSa suivis individuellement (*pour une population totale de 33 000 personnes et 17 378 foyers allocataires*),
- 3 944 bénéficiaires du rSa sortis du dispositif rSa (comptabilisés après 4 mois sans versement du rSa comprenant l'ensemble des motifs de sorties : déménagement, radiation, CUI, emploi, formation...),
 - dont 2 489 avec un contrat de travail (CDI/CDD) ou une formation qualifiante,
 - soit un taux de sorties positives de 63%.

En 2018, sera mené un audit sur la politique d'insertion, notamment le volet accompagnement socioprofessionnel et professionnel et les contrats aidés dans l'objectif de l'évaluer et de la réinterroger de façon à garantir la meilleure efficacité.

2. LE RECOURS AUX EMPLOIS AIDES POUR UNE REMISE A L'ETRIER DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA DANS LE MONDE DU TRAVAIL : cofinancement des CUI et des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

1 100 CUI (Contrats Unique d'insertion) et CDDI (Contrats à Durée Déterminée d'Insertion dans les Chantiers d'insertion- SIAE) de 6 mois devraient être prescrits en 2017 pour un volume financier de 3,73 M€.

Bien qu'elles ne soient pas toujours satisfaisantes en termes d'insertion pérenne, ces mesures permettent à 450 personnes de renouer avec le monde du travail et de bénéficier d'un salaire et d'un contrat en lieu et place du rSa.

Sur ce volet et dans l'attente des retours de l'audit portant sur l'efficacité et l'efficacité de la politique d'insertion, les perspectives 2018 sont les suivantes :

- Maintien de l'engagement du Département à destination des Chantiers d'Insertion : 630 CDDI de 6 mois.
- Ajustement de la politique des CUI dans le cadre de l'évolution des directives nationales : 380 CUI/CAE cofinancés par la collectivité prioritairement orientés vers les employeurs relevant des champs de compétences départementales.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de me donner acte de cette communication.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT